DEMANDE D'INTERVENTION DE LA BANQUE DE FRANCE/IEDOM EXERCICE DU DROIT AU COMPTE DE DEPÔT POUR UNE PERSONNE PHYSIQUE

(Article L312-1 du Code monétaire et financier)

•	Civilité :	☐ Monsieur ☐ Madame ☐ Mademoiselle
	NOM de naissance	
	NOM marital ou d'us	ige:
	Prénoms :	
	Date et Lieu de nais	ance :
jointe)		e la pièce d'identité comportant une photographie (photocop
•	Adresse :	
	AITS EXPRIMÉS PA DMPTE (notamment l	R LE DEMANDEUR QUANT AU GUICHET APPELÉ À OUVRI calisation) :
→ SIGN/		TION DU DEMANDEUR :
	J'atteste sur l'honneur	ne disposer, à ce jour, d'aucun compte de dépôt.

Pièces justificatives à joindre

- 1- Photocopie d'une pièce d'identité
- 2- Justificatif de domicile
- 3- Lettre de refus d'ouverture de compte émanant d'un établissement bancaire
- 4- En outre, en ce qui concerne une **demande de droit au compte professionnel pour une personne physique**, le demandeur doit fournir un document justifiant de l'exercice de son activité, en particulier :
 - pour les commerçants, un extrait K du registre du commerce et des sociétés, de moins de 3 mois,
 - pour les artisans, un extrait D 1 du répertoire des métiers, de moins de 3 mois,
 - pour les professions libérales et autres professions, un justificatif d'activité (carte professionnelle, immatriculation à l'INSEE, etc...)